



Réunion du Comité de l'Orne

Mercredi 11 février 2015 à 20 h 00

Maison des Associations - Argentan

Ordre du jour :

- Bilan stage départemental 30 novembre à Mondeville
- Bilan cross départemental 10 janvier à Alençon
- Bilan championnats départementaux indoor 31 janvier à Mondeville
- Calendrier estival
- Situation financière du CD61
- Questions diverses

Présents : Daniel BOUCHER (président), Julien LE GUEN (FCA), Patrick TRANCHANT (A3), Philippe PECCATE (A3), Frédéric ANDRIEUX (APPAM), Carole DUCHESNE (BA), Jean-Claude BEAUDEUR (APPAM), Pierre VANNIER (CDHS61)

Excusés : Bruno MARTIN (APPAM), Jean-Yves PERROT (médecin du Comité), Nicolas AUMOITTE (APPAM), Evelyne LEGOUT (FCA)

Début de séance à 20 h 10

En préambule, Daniel Boucher annonce la venue d'un nouveau club FFA au sein du Comité, **Bagnoles Oxygène**, fort de 57 licenciés, ce qui donne à ce jour un total de 719 licenciés pour le Comité de l'Orne avec la répartition suivante : 143 BA, 143 A3, 170 APPAM, 57 Bagnoles Oxygène et 206 FCA.

Bilan Stage départemental 30 novembre à Mondeville

Ce stage traditionnel auquel a été adossée une formation juges, a regroupé une soixantaine de participants. Le coût de ce stage s'élève à la somme de 1 400 €, montant essentiellement dû au transport et à la restauration. C'est une dépense élevée pour les finances du CD61 ; cette dépense pose le problème de trouver des ressources financières pour y faire face car les subventions n'apportent que 40% des dépenses. Cependant, en regard des bénéfices qu'apporte ce stage auprès des jeunes, le Comité s'accorde pour reconduire cette action à l'automne 2015 car il est essentiel pour eux de profiter des installations excellentes de la halle Michel d'Ornano, de pratiquer leur discipline dans de bonnes conditions ou de s'initier à de nouvelles avec les conseils avisés des entraîneurs.

La question du financement de ce stage amène une discussion sur le financement des activités. La problématique est donc de trouver des ressources financières à hauteur des dépenses. Le système veut que les subventions ne peuvent couvrir la totalité des dépenses et, si celles-ci sont minorées, la subvention ne sera pas accordée.

La réunion CNDS qui a eu lieu à Argentan la veille est évoquée. Constat est fait que de moins en moins de dossiers sont déposés, du fait à la fois de la complexité des dossiers et de l'éloignement des objectifs demandés par rapport aux objectifs premiers d'un club d'athlétisme. L'Orne, avec 18% des fonds CNDS attribués à la région est à la remorque des départements voisins. Cette situation n'est pas sans provoquer une certaine grogne parmi les responsables sportifs ornaïens. Pour l'année 2015, les actions éligibles aux fonds CNDS doivent être en direction de l'emploi et du

handicap, actions qui n'apportent rien en définitive pour les athlètes licenciés dans les clubs, étant plus du ressort du domaine social que de celui purement sportif !

Les dossiers CNDS sont à rendre pour le 27 mars, 2 exemplaires adressés à la DDCSPP et un au Comité afin que son président puisse en prendre connaissance.

Par ailleurs le montant de la licence est évoqué par rapport à la politique de la Fédération qui veut mettre l'accent sur l'athlé santé, celle-ci voyant un gisement de licenciés potentiels dans le public fréquentant les salles de gym et de remise en forme. Certes un abonnement (de 300 à 400 € annuel) à ces salles est sans commune mesure avec le prix d'une licence FFA mais là encore, on s'éloigne de l'objectif premier des clubs qui est la compétition et dont le gros poste financier est le transport.

Bilan cross départemental 10 janvier à Argentan

Daniel Boucher ne peut que se féliciter de la belle organisation, conjointe avec la FSGT, de ce championnat qui a permis d'assister à de belles compétitions avec des pelotons fournis.

Cependant il note que cette organisation, pour la partie FFA, repose essentiellement sur deux clubs, l'A3 et l'APPAM. Il demande aux clubs de la Bayard et de Flers d'être plus présents. En effet, certains postes ont manqué de personnel, notamment au chronométrage.

Ce championnat est bien placé dans la saison. Il est rappelé que, conformément aux directives fédérales, que les EA ne participent pas à cette compétition.

Lors de la remise des médailles, certains athlètes non FFA Orne se sont étonnés de ne pas se voir attribuer de médaille. Il leur a été rappelé que c'était uniquement pour le championnat départemental FFA. Mais, suite à cela, la FSGT a pris la décision de distribuer des médailles sur les classements scratch des différentes courses pour l'an prochain.

Par ailleurs, il est noté qu'il appartient à chaque responsable de club de venir réclamer au podium les médailles non distribuées ou tout au moins d'être vigilant dans leur remise afin que chacun reçoive ce qui est lui dû.

Julien Le Guen attire l'intention du Comité sur le cas des athlètes issus du « sport adapté ». Il pose la question de savoir s'il pourrait avoir un classement avec remise de médailles pour cette catégorie d'athlètes. Il lui est répondu que c'est une possibilité dans la mesure où ces athlètes se feront connaître.

Bilan championnats départementaux salle 31 janvier à Mondeville

Ce fut une grosse organisation avec une participation très importante d'athlètes essentiellement du CD14. L'Orne a eu en charge notamment les concours de longueur avec beaucoup d'athlètes. Leur gestion s'est déroulée avec efficacité et dans le respect des horaires.

Sur l'ensemble de la compétition, 21 podiums sont revenus à l'Orne. Un record de l'Orne a été battu à la hauteur par le benjamin Tanguy Tranchant avec un saut à 1m60.

Daniel Boucher souligne la qualité de l'accueil du CD14. Il souligne également le respect des performances des athlètes du CD61 ce qui a permis aux athlètes ornaïens d'accéder aux finales malgré quelques réticences de la part de dirigeants de clubs calvadosiens.

Il est relevé que le règlement concernant la limitation à 8 essais dans les concours hauteur et perche n'a pas été respectée par certains jurys.

Calendrier estival

Pour rappel :

- samedi 28 février : kid's Athlé à L'Aigle ; si salle indisponible, cette rencontre se déroulera à sinon Aube.

- 14 mars : triathlon à Argentan (sous réserve)

- 11 avril : Foulées de Cadichon

- 18 avril : trail du Perche

Au calendrier :

- samedi 9 mai : 1^{er} interclub à Vire (en attente d'acceptation)
- Samedi 23 mai : 2^e tour Interclub à St-Lô (en attente d'acceptation)
- 16 et 17 mai : régionaux EC à L'Aigle à partir de cadets. Cette date pose problème dans la mesure où le personnel communal sera pris par l'organisation des « 4 jours de L'Aigle ». L'organisation de cette compétition est donc sous réserve.
- dimanche 31 mai départementaux BEN/MIN (4 épreuves) à partir de PO2 avec épreuves ouvertes à Alençon. Cette compétition se déroulera sur la journée. Les inscriptions se feront sur le site du CD61. La gestion des PO2 se fera comme pour un triathlon. Un titre individuel et un titre triathlon seront attribués aux compétiteurs.
- Dimanche 7 juin : départementaux piste CJESV à Argentan avec le meeting
- Samedi 13 juin : Kid's Athlé à Bellême ou au Gué
- Dimanche 14 juin : Pointes d'or régional à L'Aigle
- Samedi 20 juin : régionaux Ben/Min à ?
- Dimanche 21 juin : régionaux CJESV à Flers (en attente d'acceptation)

Bilan financier

Le solde est à ce jour de 8 176, 80 euros

Le remplacement de la photocopieuse du comité est évoqué.

Questions diverses

➤ *Validation formation*

La validation du diplôme « entraîneur – de 16 ans » est toujours en attente malgré des relances pour Alexandre Richette et Mikaël Chartrain.

De même, Jean-Claude Beaudeur est en attente d'une validation 2^e partie pour sa qualification juge fédéral Logica.

➤ *Validation jury départemental*

Le Comité propose de valider des jurys départementaux lors de compétitions suivantes:

- Inter-comités Ben/Min 22 mars : validation des jurys départementaux sur la pratique
- Départementaux 31 mai : validation des jurys départementaux sur la pratique

➤ *Inter-comités cross*

Il a été remarqué lors des derniers inter-comités à St-Marc-Le-Blanc que les jeunes ornais ne disposaient pas, à l'instar des autres équipes départementales, de maillots spécifiques à cette occasion. Le Conseil Général sera sollicité pour fournir de tels maillots.

Fin de la réunion à 22 h 14

Daniel BOUCHER

Philippe PECCATE

Président

Secrétaire